

LE Miengué

Bulletin d'Informations Municipales
de Picherande

Février 2019
Semestriel n°39

Édito

Voici un peu plus d'un an que vous m'avez confié la conduite des intérêts de notre commune. Cette première année a été très dense.

Comme je vous en avais fait part dans le précédent Miengué, d'importants travaux ont été réalisés visant à renforcer l'arrivée d'eau du réservoir de Picherande.

Par ailleurs, je m'étais engagé à améliorer l'efficacité des équipes techniques. L'achat du nouvel engin de déneigement, du micro tracteur et du matériel pour les fuites d'eau y contribuent grandement.

Pour optimiser la qualité des services publics, le bureau de l'Office de Tourisme a « déménagé » dans les locaux de la Mairie. Pendant les vacances, l'accès à l'OT, à la bibliothèque et au réseau WIFI 63 sont possible 7 jours sur 7.

L'année 2018 aura été marquée par de nombreuses manifestations : le 10ème édition de la fête de la Gentiane avec l'arrivée de « Fonsou », la venue de nombreux champions des équipes de France de biathlon et de ski de fond.

Je renouvelle encore mes remerciements les plus chaleureux à tous les bénévoles qui ont contribué à la belle réussite de tous ces événements.

Au nom de l'équipe municipale, je vous adresse mes vœux les meilleurs pour cette année 2019.

Bien cordialement.
Votre Maire, Frédéric ECHAVIDRE.



Principales délibérations du Conseil Municipal

Les délibérations sont consultables dans leur intégralité en mairie, ainsi que sur le site picherande.fr. Vous trouverez ci-dessous les principales délibérations prises depuis février dernier.

Associatif :

Le Conseil Municipal a décidé d'accorder les subventions suivantes :

- 200 € pour les Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP) : cette subvention permettra d'acheter du matériel, et de maintenir un bon fonctionnement de l'option assurée au collège de La Tour.
- 200 € pour la « Farandole du Temps » cette association assure des animations à la maison de retraite de Condat.
- 1 500 € pour la coopérative scolaire, afin de financer les activités pédagogiques et sportives.
- 60 € par enfant de moins de 18 ans inscrit dans une activité extra scolaire.

Service technique :

Réseau d'eau :

- D'importants travaux ont été réalisés pour renforcer l'arrivée d'eau du réservoir du Bourg. L'objectif était de relier le captage de La Geneste (réalisé dans les années 1990) au réseau de Picherande. Pour ce faire, 900 m de conduite (en fonte de diamètre 100) ont été remplacés entre le « Cheix de la bouteille » et le « faux bois » à travers la tourbière. Puis entre le « faux bois » et la Montagne d'Escudor, 500 m de réseau ont été créés pour raccorder le captage de « La Geneste » à Picherande. Cette liaison a considérablement renforcé notre ressource en eau. Cela nous a permis de vous assurer sans problème la distribution d'eau malgré la forte sécheresse de cet été. D'autres travaux sont à l'étude pour l'année à venir.
- Un effort a été consenti également sur l'équipement technique avec 8 000 € de matériel pour la recherche de fuite et d'entretien sur le réseau d'eau.

Matériel :



- Ce tracteur qui vous est maintenant familier est venu remplacer notre vieil Unimog de 1983. Equipé d'une étrave et d'une sableuse, il a démontré toute son efficacité lors de nos épisodes neigeux de fin janvier. Plus puissant et plus polyvalent, il permettra une utilisation sur les quatre saisons.



- La circulation dans le bourg, l'accès aux commerces, le déneigement de la cour de l'école et du cimetière vont être facilités par l'acquisition de ce microtracteur. Equipé d'une fraise à neige, d'une lame, d'une sableuse, d'une coupe ventrale et d'un gyrobroyeur, il permettra également l'entretien de nos nombreux espaces verts.

- La réfection de voirie prévue dans le cadre du Fonds d'Intervention Communale a été réalisée : les chemins de Vallon, La Bourérie et le carrefour des 4 Charaires ont été refaits, ainsi que les abords de la salle socioculturelle ; plus de 200 000 € ont été investis en plus des 20 tonnes d'enrobé qui ont permis de boucher les trous sur le reste du réseau.



- Pierre Bernard a été embauché en CDD à compter de juillet 2018, afin de seconder les agents communaux.
- Le Conseil Municipal a décidé de vendre le garage route de Besse à la société Agri Riom. La construction d'un nouveau garage est envisagée permettant le regroupement du matériel technique et de meilleures conditions de travail pour le personnel.
- Il n'y a pas d'augmentation de tarif pour les différents services sauf pour l'eau. Le tarif unique pour le prix du mètre cube est de 0,66 € + 0.33 € de redevance pollution.

Service administratif :

- Le site internet de la commune a été « rafraîchi »: la plupart des demandes de documents sont désormais accessibles en ligne, (état civil, demandes de location,...) ainsi que les articles concernant Picherande parus sur « La Montagne »
- Afin d'optimiser les services publics, une nouvelle organisation des bureaux de la mairie est prévue. L'agence postale communale et l'office de tourisme y seront transférés. Les lieux ainsi libérés feront l'objet d'un appel à projet pour leur occupation.
- La Commune a recruté un agent recenseur pour collecter les informations dans le cadre du recensement du 16 janvier au 17 février 2019. La candidature de Mme Sabrina Roquis a été retenue.

La Truite Picherandaise



L'édition 2019 du guide de pêche 63 est disponible en mairie. Vous y trouverez la liste des plans d'eau, des parcours sélectifs, de la réglementation et les tarifs des cartes de pêche.

Une contribution financière peut être attribuée aux propriétaires pour le nettoyage des rives.

Contact : Mr Guy Ladevie.

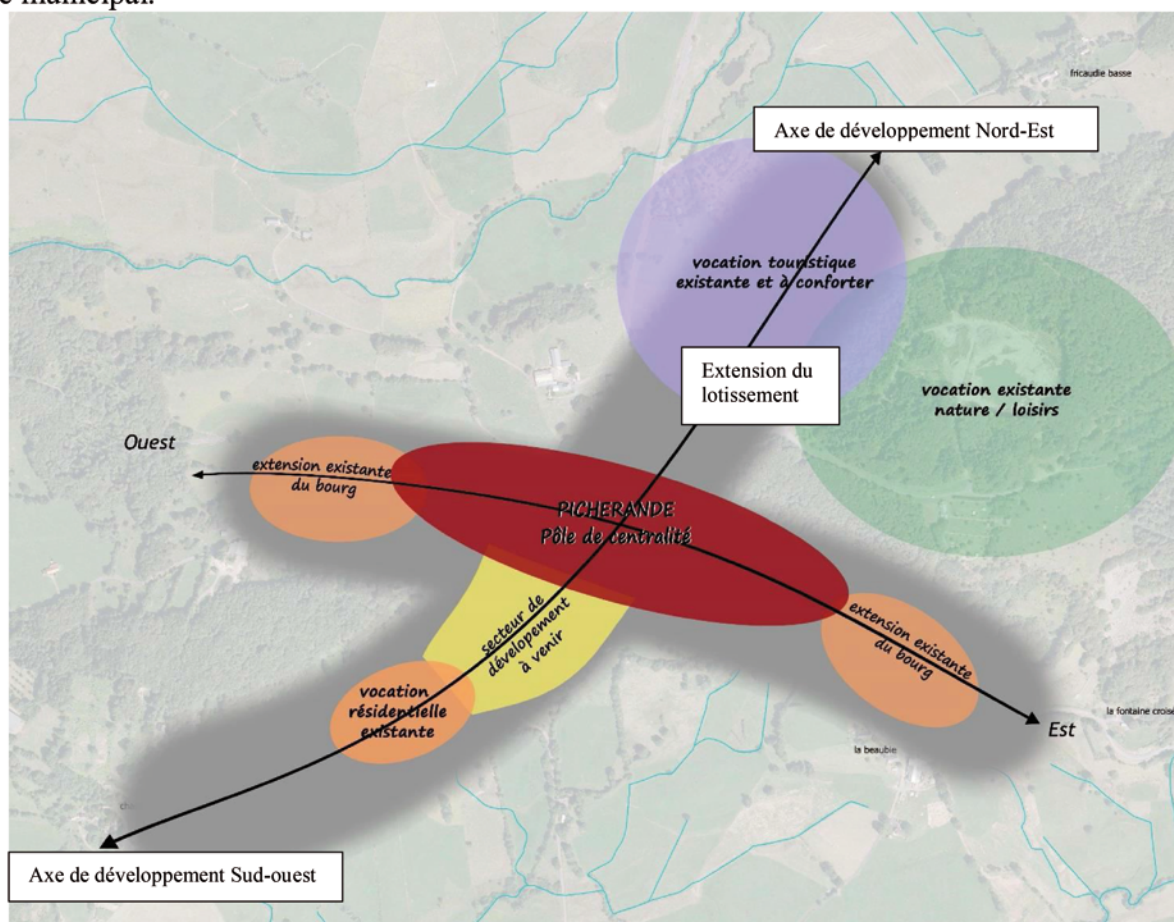
Plan Local Urbanisme

Le plan local d'urbanisme (PLU) de Picherande date de 2003. Ce document, qui détermine les règles de constructibilité, doit évoluer en fonction de la situation économique et sociale, mais aussi des contraintes législatives (lois de développement agricole, de protection de la nature ...). Le code de l'urbanisme a donc prévu que les PLU soient régulièrement révisés (il n'y a pas de périodicité fixée par la loi, mais une révision tous les dix ou quinze ans est généralement considérée souhaitable).

Lorsqu'elle a pris ses fonctions en novembre 2017, l'équipe municipale actuelle a trouvé un dossier de révision en cours : le débat en conseil municipal sur le projet d'aménagement et de développement durable (PADD : document de synthèse qui précède le travail de cartographie détaillée) avait déjà eu lieu, et l'étape suivante (le travail de détail sur les cartes) avait déjà fait l'objet de nombreuses réunions et concertations diverses ayant conduit à de multiples ajustements du projet.

Juridiquement, il aurait été possible de passer directement à l'étape suivante, consistant à « arrêter » le projet et à lancer l'enquête publique, dernière phase avant « l'approbation », qui rend le nouveau PLU exécutoire en remplacement du précédent. Mais comme plusieurs années s'étaient écoulées depuis le débat sur le PADD, et que le contexte avait sensiblement changé, il a paru préférable d'avoir un nouveau débat en conseil municipal sur le PADD pour permettre à la nouvelle équipe de se réappropriier le projet. Ce débat a eu lieu le 24 octobre dernier, à partir d'un document mis à jour.

La vision stratégique n'est pas modifiée : Picherande se donne toujours pour objectif d'atteindre une population de 500 habitants d'ici à 2030 (contre 375 actuellement), ce qui suppose, pour satisfaire les besoins en logement, une surface de 7 à 8 hectares de terrains constructibles. Par ailleurs, le nouveau document, comme l'ancien, manifeste la volonté de mettre fin à l'étiement est / ouest du bourg le long de la route. En revanche, il accentue la volonté de favoriser, en compensation de la fin de l'étiement est / ouest, un épaississement sur un axe nord / sud (en fait, nord-est / sud ouest). Le premier PADD prévoyait deux zones de développement de constructions nouvelles : une prolongation du lotissement des Garets et un petit lotissement derrière le bâtiment des pompiers et le garage municipal.



Le nouveau document conserve le premier élément, en lui donnant une vocation principalement touristique, mais il remplace le second par un projet plus ample sur la route de Rochon, avec une dominante de résidences principales. En outre, le garage municipal, dont les capacités d'extension sont trop faibles sur son emplacement actuel par rapport aux besoins nouveaux qui se sont manifestés postérieurement au lancement des travaux de révision du PLU, serait déménagé sur cette nouvelle zone de développement.



L'exposition plein sud de cette zone et « l'effet de balcon » lié à la pente faciliteront la construction de bâtiments à basse consommation d'énergie. En outre, il est envisagé de mettre en place un mécanisme d'incitation à l'installation de ménages en résidence principale.

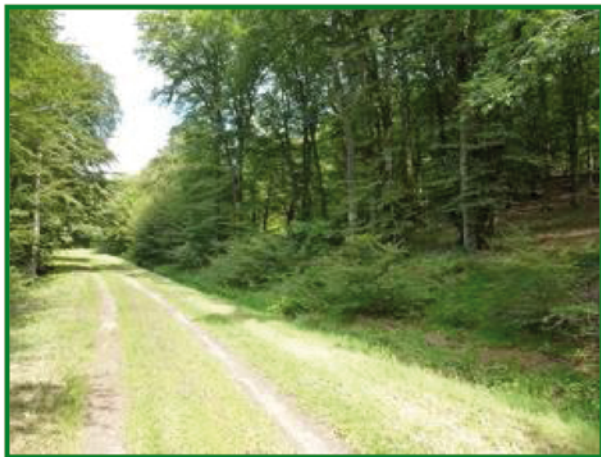
Maintenant que le débat sur le PADD mis à jour a eu lieu, il faut passer à la phase de cartographie. Mais on ne va pas repartir de zéro. Le travail technique déjà réalisé constitue une base solide, et la concertation qui a eu lieu sur le document précédent garde toute sa valeur. Il faut simplement ajuster la carte pour tenir compte des



changements décrits plus haut et lancer une concertation limitée à ces changements. La volonté de l'équipe municipale est de terminer cette phase en quelques mois pour arrêter le projet début 2019 et lancer l'enquête publique, avec l'objectif de procéder aux dernières modifications résultant des réactions exprimées lors de l'enquête publique au cours de l'été et d'approuver le projet à l'automne pour qu'il soit applicable avant la fin de l'année.

Le syndicat mixte de gestion forestière de Picherande (SMGF)

Les SMGF ont pour vocation de faciliter la gestion sylvicole, économique et administrative des forêts de propriété publique en regroupant des parcelles appartenant à différents propriétaires. Ces parcelles communales et sectionales sont pour la plupart morcelées et certaines peuvent se situer en dehors du territoire de la commune.



Un SMGF permet d'élaborer un plan d'aménagement (coupes de bois, plantations, création de voirie, etc.) en abordant le foncier public de manière globale plutôt que parcelle par parcelle et propriété par propriété. Ainsi, en cas de travaux, le SMGF procède aux opérations d'un seul tenant ; lors de ventes de bois, les volumes sont plus conséquents, les actions sont facilitées. Cela permet de réaliser des économies d'échelle et de rentabiliser les parcelles.

Les sections, membres du SMGF, restent propriétaires de leurs lots, mais les dépenses et les bénéfices sont mis en commun suivant une répartition selon des quotes-parts déterminées lors de la création du syndicat. Cela permet notamment de valoriser

des parcelles laissées à l'abandon ou difficiles d'accès, de renforcer l'aménagement paysager et le développement économique du territoire.

Le SMGF de Picherande a été créé en 2003 pour une durée de 50 ans pouvant être reconduite sur demande concordante des parties concernées. Il regroupe une forêt communale et 6 forêts sectionales, toutes situées sur le territoire communal de Picherande :

- Commune de Picherande	5,6 ha
- Charraire	104 ha
- Charraire et Rochon	13,5 ha
- Montat, la Bourérie, La Morangie, Augères Hautes	166 ha
- Ravel	6 ha
- Mouilhat, Grouffaud, Lamur, Chevanel	150 ha
- Picherande, la Beaubie, Gayme	114 ha
Total :	560 ha



Chaque forêt apporte une quote-part sur 1000 au prorata de sa surface (ex : Section de la Morangie et Autres : 314) Cette quote-part permet de constituer un nombre d'élus par section qui constitue le bureau du SMGF.

Depuis 2014, le bois est délivré en bordure de route, cela génère environ 20% de frais supplémentaires pour le syndicat. En 2017 et 2018, l'affouage revenait à 16€ le m³ pour 20 m³ délivré ou 30 stères pour 320€.

Origines des forêts de Picherande

Ces propriétés appartenaient à l'origine à la Seigneurie de Ravel. Elles ont été dévolues aux habitants de divers villages de l'actuelle Commune de Picherande par acte de donation du 17 mars 1573, entre « Dame Châtelaine de Ravel » et les habitants des villages de Picherande.

L'ensemble des massifs, à l'exception de la partie communale, a été soumis au Régime Forestier (Administration des Eaux et Forêts à l'époque, devenu Office National des Forêts au jour d'aujourd'hui) par Ordonnance Royale du 4 juillet 1829, pour une surface totale de 733 ha 01 a 73 ca.

Dès 1830, et à la suite de nombreuses réclamations et contestations, cette surface a été réduite par différents actes successifs :

- Ordonnance ministérielle du 17 mars 1836
- Décret impérial du 14 septembre 1864

La surface adoptée par la suite pour la forêt est de 562 ha.



Limites et parcellaire

Les limites de la forêt soumises au Régime Forestier sont matérialisées par des ruisseaux, des fossés, des changements de peuplements, ainsi que par des placards peints.

Le regroupement de ces forêts a nécessité la création d'un nouveau parcellaire qui regroupe des parcelles de petite taille en des unités plus importantes, 44 parcelles ont ainsi été créées, pour une surface moyenne de 12 ha 77.

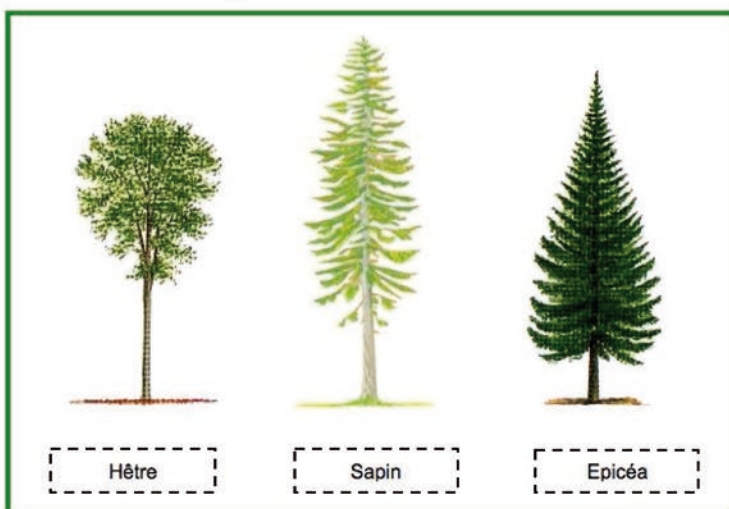
Flore

Répartition des essences forestières sur des altitudes comprises entre 1050 et 1430 m.

Le hêtre est l'essence dominante de cette forêt (85% de la surface boisée). Il a été favorisé au cours des siècles au détriment du sapin pectiné, par le traitement en taillis pour la production de bois de chauffage ou de charbon de bois et parfois par le pâturage en forêt. Par ailleurs, sa dynamique forte a contribué à limiter le développement d'autres essences.

Le sapin pectiné, très peu représenté (5%), il ne subsiste pratiquement plus de sujets autochtones. Les peuplements existants sont d'origine artificielle. Ils ont été constitués au cours des 80 dernières années. Leur développement est plutôt satisfaisant, mais il est toutefois concurrencé dans le jeune âge par les régénérations naturelles ou rejets de hêtre.

L'épicéa commun a été introduit depuis 70 ans sur la forêt, sur les cantons de Gayme et Falaitouze. Les peuplements sont plutôt sains et ne présentent pas de problème sanitaire particulier, malgré de nombreux sujets écimés (consécutif à la neige-givre et le vent).



Plantation de sapins Nordmann par les enfants de l'école le 19 novembre 2018



Ecole du Bois Joli

Au deuxième et au troisième trimestre de l'année scolaire 2017-2018, les élèves de l'école de Picherande ont participé à différentes activités :

Sur le plan culturel :

Concert pour enfants le jeudi 1er mars à l'opéra de Clermont-Ferrand et **visite de la vieille ville** (Notre Dame du Port, cathédrale de Clermont)

Englishday: le vendredi 23 mars à La Tour d'Auvergne. Les élèves des différentes écoles, Larodde, Bagnols, Tauves et La Tour d'Auvergne, ont travaillé les mêmes albums en anglais. Certains ateliers sont tenus par les élèves de 6è.



Concert de l'orchestre d'Auvergne à la Tour d'Auvergne : mercredi 25 avril.

Spectacles jeune public : jeudi 26 avril à Aurières et le **jeudi 17 mai** à Tauves.

Cinéma à la Bourboule: lundi 7 mai après midi. Pique nique au Parc fenestre et cinéma: « un conte peut en cacher un autre ».



Art d'école: lundi 4 juin à Parentignat. Les 3 classes ont participé au festival. Le thème était « traces et mémoire ». Les élèves ont présenté leur spectacle « Papy m'a dit... ».

Sur le plan sportif :

Opération foot à l'école : Rencontre à Besse le **vendredi 15 juin** après plusieurs séances réalisées avec un intervenant à l'école de Picherande.

Randonnée : Le **lundi 25 juin** avec tous les élèves du RPI, au Puy de la Vache, avec 2 accompagnateurs dont Yves Lartigue.

Pour clôturer cette année scolaire, la **fête de l'école** a eu lieu **dimanche 17 juin** à Picherande. Les élèves ont joué leur spectacle « Papy m'a dit... ».



Depuis la **rentrée de septembre 2018**, les élèves se sont rendus à la **piscine de la Bourboule** (6 séances entre le **25 sept et le 12 oct**). Les séances se sont déroulées dans d'excellentes conditions.

Les CE2 CM1 CM2 ont également participé au **cross de la Tour d'Auvergne** organisé par le collège le **jeudi 18 octobre**.



En **janvier et en février 2019**, tous les élèves de l'école de Picherande ont pris part à un **cycle de ski alpin** et à quelques séances de ski de fond pour continuer l'apprentissage commencé en 2017-2018.

Le marché de Noël a eu lieu le **16 décembre** à l'école de Picherande.

Cette année ce marché est particulièrement important car il servira à **financer le ski et la piscine** mais également **un voyage scolaire** sur le bassin d'Arcachon en juin. Ce séjour durera **3 jours et 2 nuits**, avec tous les élèves du RPI Saint Donat-Picherande.



Fête de l'école le 17 juin

Semaine du goût à la cantine de Picherande

Le thème de cette semaine était l'Amérique.

Rappelons que 2 repas bio et si possible locaux sont servis 2 fois par semaine aux enfants.

Tous les repas sont préparés par la cantinière avec le souci de respecter un équilibre et une hygiène alimentaires.



Fête européenne de la gentiane (14 & 15 août)

Pour les 10 ans de la fête européenne de la gentiane, nous avons voulu honorer les gencianaires. C'est ainsi que Fonsou a vu le jour. Ce géant, façonné en Catalogne selon nos indications est le fruit de notre imagination collective. L'initiative en revient à Sylvie Chabaud !

Il représente un arracheur de gentiane typique de notre commune et sera notre ambassadeur lors des manifestations de notre village.

Fonsou a inauguré dignement la 10^{ème} fête de la gentiane.

En tête, notre invité d'honneur, Paul Chassagne, ancien champion de biathlon et seul auvergnat natif de Picherande à avoir participé aux J.O. de Sapiro en 1972. Il donnait le bras à Alicia, notre belle Miss Gentiane, et tous deux précédaient un défilé très coloré d'une vingtaine d'enfants tous vêtus de jaune et de vert (un grand merci à Evelyne, Dédette et Lulu, nos habiles couturières !) ; suivaient les groupes folkloriques et la banda.

La gentiane a été mise à l'honneur tout autour de l'église. Les expositions ont été très appréciées des nombreux visiteurs ; ainsi que le stand de PHA. Les bénévoles y proposaient de déguster la liqueur de gentiane élaborée par leurs soins ; des tee shirts, tabliers et bandanas au logo de Picherande, des sachets de gentiane.



La journée s'est achevée en beauté et en musique : 300 personnes ont pu dîner et danser au son de l'accordéon de Sylvie Pullès et de son orchestre. Le lendemain, les visiteurs toujours plus nombreux ont profité du soleil se promenant au gré des 60 stands d'exposants, profitant des animations gratuites : jeux en bois, balades à poney ou en calèche.



Un grand merci aux associations, à tous les bénévoles qui ont œuvré pour cette belle fête et aux porteurs de notre Fonsou !



APPEL A CANDIDATURE :

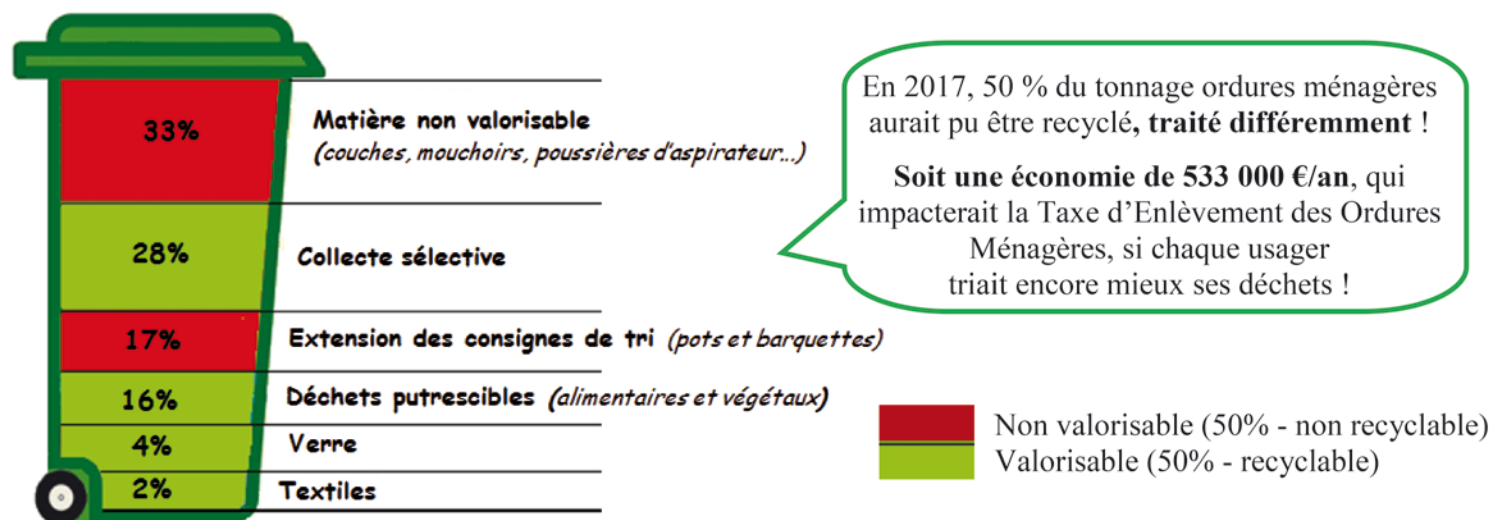
Nous recherchons pour la fête de la Gentiane 2019 une Miss Gentiane, âgée de 17 à 22 ans.

Des nouvelles du tri sélectif

Le Président, les Vice-Présidents et les Elus du SICTOM des Couzes ont visité le centre de tri Echaliér en mai dernier. Cette visite a permis de se rendre compte de la qualité du tri dans les bacs jaunes du territoire. En 2017, 30% de mauvais tri issus des bacs jaunes ont été constatés soit 17kg/hab/an (**bois, verre, textiles, plastiques non recyclables comme les pots de yaourt, sacs d'ordures ménagères...**), alors que la moyenne nationale est de 17%. Ces déchets devraient se retrouver dans le bac ordures ménagères ou en déchèterie mais pas dans le bac de tri sélectif !

En 2018, dans le cadre d'une étude portant à la fois sur la faisabilité de l'extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques, et sur l'amélioration de la qualité de la collecte sélective, le SICTOM des Couzes a procédé à l'analyse de bacs ordures ménagères.

Voici le constat des 4 analyses de bacs (caractérisations) ciblées par secteur (urbain, semi urbain, rural et touristique) :



Cette caractérisation réalisée sur les bacs ordures ménagères du territoire syndical représente 50% de déchets recyclables et 50% de déchets non recyclables.

La collecte sélective est encore bien trop présente dans les bacs ordures ménagères. Si ces matières étaient recyclées (plutôt que d'être brûlées via l'incinérateur), elles limiteraient non seulement l'utilisation des matières premières, mais aussi l'impact financier.

A noter : les 17% liés à l'extension des consignes de tri (pots, barquettes et films plastiques) seront valorisables d'ici 2022.

Quelles solutions pour diminuer nos ordures ménagères ?

Mettre ses déchets recyclables en vrac dans le bac de tri



Déposer le verre et le textile dans les colonnes prévues à cet effet



Composter ses biodéchets et limiter le gaspillage alimentaire en finissant son assiette



Acheter en vrac pour limiter les emballages et opter pour des produits réutilisables



Une question sur le tri ? Envie d'acheter un composteur ?
Toutes les informations sont disponibles sur le site internet www.sictomdescouzes.fr
ou par téléphone au 04 73 96 77 75

Quelques moments forts de l'année 2018



Du changement à la boulangerie



Randonnée gourmande des pompiers



Thé dansant avec PHA



Randonnée tourbière du Lac Chauvet



Commémoration du 19 mars



Randonnée et pêche avec le SIVOM



Lâcher de poissons au Lac de Gayne



Théâtre les Baladins

Avec Festy Picherande c'est la fête toute l'année



Une fois encore Festy Picherande s'est mobilisé toute l'année pour vous offrir les meilleures activités possibles. Nos soirées dansantes ont été un succès lors des bals discos et notre soirée moules frites avec l'association KUMBIA qui nous a fait une démonstration de Zumba.



La nouveauté de cette année, LE FEU DE LA SAINT JEAN, nous avons proposé aux différentes associations de Picherande de se joindre à nous pour associer nos idées afin de réaliser en cette journée des animations différentes. Concours de pêche et de pétanque. Nous avons assisté à une démonstration du savoir faire de nos pompiers, vous avez apprécié les grillades faites après le feu.



La journée de l'artisanat a été riche de découvertes autour d'un produit local le SAINT NECTAIRE. Pour obtenir ce produit fini, des ateliers ont été proposés pour chaque étape de fabrication. Les exposants ont mis en avant leurs productions et leur savoir-faire.



Les groupes musicaux (Pena Del Sol et les Buzzs) ont joué de la guitare, tapé les tambours et poussé la chansonnette pour ambiancer tout le village de jour comme de nuit pendant notre fête patronale SAINT ROCH. Lors du diner dansant animé par Pat Cryspol, 270 repas ont été servis à l'assiette (cuisse de bœuf à la broche, aligot).



Après des semaines et des semaines de réalisation, nous avons admiré le défilé des chars fleuris. Un final en apothéose avec le mélange du feu d'artifice et des jets d'eau lumineux !...

Nous avons partagé des moments conviviaux et agréables avec vous et nous vous remercions.

VIVA LA FIESTA !!!!!





C'est avec l'envie de faire connaître au public ma passion pour la mosaïque, que j'ai participé à cette belle fête de l'artisanat. La curiosité et l'intérêt du public étaient au rendez-vous, ce qui m'a permis de passer une agréable journée. De nouvelles créations sont en cours...à découvrir lors de la prochaine foire artisanale de Picherande !

Cindy DUFOSSE



Pour la traditionnelle fête de Saint Roch, une chorale de jeunes Miengués a fait les aubades, chantant des airs traditionnels aux habitants de la commune qui ont bien voulu les recevoir. Nous les remercions pour leur accueil et leur gentillesse.

Mireille FALGOUX



Stage des équipes de France de Biathlon



L'équipe nationale de biathlon, entraînée par Vincent Vittoz a pris ses quartiers à Picherande pour y effectuer un stage du 18 au 22 juin.

Martin Fourcade et ses coéquipiers ont pu apprécier la qualité de notre territoire pour pratiquer ski à roulettes, vélo et course à pied.

Un GRAND MERCI aux bénévoles de PHA pour l'aide au service des repas des athlètes.

Championnat de France de ski de fond d'été

Les championnats de France de ski de fond d'été se sont déroulés le 25 août dernier au cœur même de notre village. Les 200 meilleurs fondeurs français (dont 3 médaillés olympiques) se sont disputés les différents titres sur un parcours exigeant.

Un grand merci à tous les bénévoles pour la réussite de cette journée.

Séduite par tant d'engouement, la Fédération Française de Ski nous a confié l'édition 2019 le 24 août prochain.



La mêlée des « Miengués »

U			V	I	L	L	A	G	E	S	C	R	A	P
O	I	E	X	U	A	E	S	S	I	U	R	I	S	I
T	M	A	A	R	E	D	A	F	F	U	R	T	E	E
N	F	E	R	R	U	G	I	N	E	U	S	E	E	S
A	S	R	U	O	F	R	E	H	C	O	R		N	S
C		C	E	P	S		N	D	O	M	E	S	N	E
S	K	I	N	O	R	D	I	Q	U	E	V	E	O	R
R	U	R	A	L	E	S	O		F	M	O	L	D	E
C	H	A	T	E	A	U	M	P	R	O	L	L	N	I
E	N	N	E	I	G	E	I	U	O	U	C	I	A	B
	S	E	L	L	I	T	R	Y	M	F	A	U	R	R
S	A	L	E	R	S		T	S	A	L	N	Q	N	U
	L	A	U	Z	E	S	A	O	G	O	S	N	I	O
B	A	S	T	E	S	A	P	U	E	N		O	C	T
T	E	V	U	A	H	C	U	E	S	S		J	A	

ARNICA
BASTES
CANTOU CEPS
CHAUVE
CHATEAU
DÔME EAU
ENNEIGE
FOURS

FROMAGES
FERRUGINEUSE
JONQUILLES
LAUZES
MAAR
MYRTILLES
MOUFLONS
OIE

PARC
PATRIMOINE
PIES
PUYS
RITE
RUISSEAUX
ROCHER
RURALES

RANDONNEES
SKI-NORDIQUE
SALERS
SOUE
TRUFFADE
TOURBIERES
VILLAGES
VOLCANS

12 cases blanches pour un mot : A quel type de volcan appartient le SANCY

Mots mêlés



Avec « Acte Auvergne », l'association PHA soutient les enfants atteints de cancer le 31 octobre 2018



*Vous, vos enfants, petits enfants tant aimés
Cette soirée vous est entièrement dédiée ...*



*Nul ne peut rester indifférent, insensible
Face à une si grande injustice !...*



*Certains pensent tout avoir : argent, bonheur, santé
Mais qui sait de quoi leur lendemain sera fait ?...*

*Dans le reflet de vos yeux,
Qu'ils soient verts, noirs ou bleus
On peut lire la douleur, l'appel au secours
Le besoin de plus de caresses, de plus d'amour...*

*La séparation d'avec vos familles
Est sûrement un handicap très douloureux...*





*Espérons que tout ceci puisse s'améliorer
Ainsi, vous retrouveriez ces instants heureux,
Ces bisous à partager le soir sur l'oreiller !
Eliane Meallet*

L'association Picherande d'Hier et d'Aujourd'hui vous remercie vivement d'avoir participé et ainsi contribué au succès de leur soirée caritative du 31 octobre organisée en partenariat avec ACTE AUVERGNE.

Cette soirée a permis de récolter le montant de 4772,61 € : 3022,61 € urne pour les dons + ventes diverses et 1750 € de tablettes offertes.

Ces dons ont été remis à Monsieur Jacques MEUNIER, président d'ACTE AUVERGNE, association qui a pour vocation d'améliorer les conditions d'hospitalisation et de vie des enfants atteints de cancer ou de leucémie, soignés au CHU Estaing à Clermont Ferrand.

Le vendredi 23 novembre, les membres de l'association Picherande d'Hier et d'Aujourd'hui et les parrains et marraines de la tombola participative ont été reçus par l'association Acte Auvergne à l'hôpital d'Estaing.

Que tous les partenaires, les animateurs (venus parfois de loin), les généreux donateurs soient, par la présente, chaleureusement remerciés.

Merci pour les enfants.

Avec l'Arsept, des ateliers « équilibre » pour les plus de 60 ans

Ces ateliers sont animés par des personnes certifiées. Le programme comprend 10 séances d'activités physiques adaptées à chacun et 2 séances « test » avec des conseils ludiques et beaucoup de convivialité.

Ces séances doivent nous aider :

- à maintenir ou retrouver une façon de se mouvoir avec aisance,
- à prévenir la perte d'équilibre,
- à donner l'envie de conserver une activité physique



11 novembre : anniversaire de l'armistice de 1918 et hommage à tous les morts pour la France

Le 11 novembre célèbre à la fois l'Armistice du 11 novembre 1918, la Commémoration de la Victoire et de la Paix et l'Hommage à tous les morts pour la France.

Pour commémorer l'anniversaire de l'armistice de 1918, la journée du 11 novembre fut instituée par la loi du 24 octobre 1922 "journée nationale pour la commémoration de la Victoire et de la paix". La loi du 28 février 2012 élargit la portée à l'ensemble des morts pour la France.



C'est donc la reconnaissance du pays tout entier à l'égard de l'ensemble des Morts pour la France tombés pendant et depuis la Grande Guerre qui s'exprime aujourd'hui, particulièrement envers les derniers d'entre eux, notamment en opérations extérieures.

La commémoration de l'armistice du 11 novembre est l'une des journées nationales instituées par des textes législatifs et réglementaires. Jour d'hommage et de recueillement, elle donne lieu chaque année à des cérémonies commémoratives devant les monuments aux morts des communes de France.

Signé le 11 novembre 1918 près de Rethondes, l'armistice mit un terme à la Première Guerre mondiale qui fit plus d'un million de morts et presque six fois plus de blessés et de mutilés parmi les troupes françaises. Malgré l'étendue des destructions, le soulagement fut immense et la joie s'empara de chaque Commune.

En accord avec la Mission du centenaire 1914-1918, les autorités de l'Etat, de l'Office des Anciens combattants et de l'Eglise catholique, les cloches de toutes les Communes de France ont sonné le 11 novembre 2018 à 11 heures et pendant 11 minutes.



A cette occasion, Monsieur le Maire de Picherande, les élus, les anciens combattants, le corps des sapeurs-pompiers se sont retrouvés devant le monument aux morts avec les habitants de toutes générations confondus. Les petits écoliers ont participé activement pour rendre hommage aux hommes et femmes morts au combat pour défendre leur pays, défendre leur famille.

Après le traditionnel dépôt de gerbes, Monsieur le maire, Frédéric Échavidre, a lu un message du président de la République rappelant l'horreur de la guerre, ses millions de morts et de mutilés, ainsi que ses destructions sans précédent.

La cérémonie s'est clôturée par le traditionnel vin d'honneur servi dans la salle des associations. Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont pris part à cette commémoration.

Les déchets verts, ne les brûlez plus, valorisez les !

SANCTION

En cas de non-respect d'un RSD, une contravention de

450 €

peut-être appliquée pour un particulier (article 131-13 du code pénal).



La combustion à l'air libre de végétaux (tontes de pelouses, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage et de débroussaillage) est une activité fortement émettrice de polluants. Elle contribue à la dégradation de la qualité de l'air et génère des conséquences sanitaires pouvant s'avérer graves avec une sensibilité accrue dans les zones

Arrêtez de vous enflammer !



urbaines et périurbaines mais aussi dans les vallées de montagne. La combustion à l'air libre des déchets verts est peu performante et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.

La mauvaise qualité de l'air cause en France 48000 décès par an, réduit de 9 mois en moyenne l'espérance de vie, est à l'origine de maladies respiratoires.

L'entretien du jardin d'un particulier génère des déchets verts que l'on estime en moyenne 160 Kg/an et par personne. Pour s'en débarrasser, 9 % des foyers les brûlent ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés à l'air libre.



En matière d'émissions de particules fines :



14 000 km parcourus par une voiture **essence récente**

13 000 km parcourus par une voiture **essence ancienne**

13 000 km parcourus par une voiture **diesel récente**

1 800 km parcourus par une voiture **diesel ancienne**



50 kg
de végétaux
brûlés à l'air
libre, (environ
5 sacs de 60 l
de déchets
verts)



3 semaines de chauffage
d'une maison équipée
d'une chaudière au bois
performante

3 jours de chauffage
d'une maison équipée
d'une chaudière au bois
peu performante type
foyer ouvert

Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :

- Le compostage individuel : tonte de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes...pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.
- Le broyage et le paillage : petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.
- La déchetterie : vous pouvez y déposer vos déchets verts, ils seront valorisés.

CALENDRIER DES FESTIVITES 2019

Dates	Manifestations	Lieu	Organisateurs
16 février	Concours de belote	Salle socioculturelle à 20H	Festy Picherande
30 mars	Ouverture pêche	Lac de Gayme	Association du lac de Gayme
13 avril	Théâtre les 3 coups	Salle socioculturelle	Act Auvergne / PHA
27 avril	Moules frites – Karaoké	Salle socioculturelle	Festy Picherande
19 mai	Randonnée gourmande	Picherande et alentours	Pompiers
Mai	Loto de l'école		RPI St Donat - Picherande
6 juillet	Brocante – vide grenier	Le bourg	Festy Picherande
13 juillet	Méchoui	Salle socioculturelle	Société de chasse
20 juillet	Concours de pêche et repas	Lac de Gayme	Association du lac de Gayme
26 juillet	Bal disco	Salle des fêtes	Festy Picherande
28 juillet	Fête de l'artisanat	Centre bourg	Festy Picherande
14 & 15 août	Fête de la Gentiane Diner dansant avec Sylvie PULLES le 14 au soir	Centre bourg Chapiteau	Mairie
16,17 et 18 août	Fête de Saint Roch	Centre bourg	Festy Picherande
16 au soir	Repas dansant	Chapiteau	
17	Animations dans le bourg Concours de pétanque Bal disco	Centre bourg Lac de Gayme Salle des fêtes	
18	Messe – marché de pays – vin d'honneur Défilé Concert/repas Feu d'artifice	Bourg Lac de gayme	
24 août	Championnat de France de ski de fond d'été	Bourg	Comité d'Auvergne de ski
8 septembre	Défi nature : Course à pied – équitation – VTT	Circuit	Fédération d'Equitation Auvergne Rhône Alpes
14 septembre	Concours de pêche et repas	Lac de Gayme	Association du lac de Gayme
31 octobre	Soirée caritative lutte contre le cancer	Salle socioculturelle	Picherande d'Hier et d'Aujourd'hui
2 novembre	Journée Halloween – Bal des enfants – Bal des adultes		Parents d'élèves – Festy Picherande
Décembre	Marché de Noël des Ecoles	Salle des fêtes de St Donat	RPI Saint Donat - Picherande

Les nouveaux bureaux des associations

Picherande d'Hier et d'Aujourd'hui :

Président : Bernard Bouyon
Trésorière : Lucienne Serre
Secrétaire : Odette Gatignol
Secrétaire adjointe : Nicole Robert

Festy Picherande :

Président : Romain Dutuel
Vice président : Cédric Faure
Trésorière : Cindy Dufossé
Secrétaire : Jean-François Guittard



PARLA PATUÉ ? PARLEZ-VOUS PATOIS ?

Païâ pe répondre

En co I ï à ià en gros païzan, son dreit cuzi érà merchand de vi a Parî. Ena dareià, vingué.

Screugué, é tri semana d'aprè là létrà ribé. Beilavà quienze pistola de le por qu'érà pe vendre. Demouraià ma a le tuâ é le spediâ pe là routà. Ma davan peitavà é nà responsà é de pa mancâ de « boutâ en tembre »

Cou érà lou proumeir ten de le tembre. Le païzan se dîgué (didié) :

- Ca couà vo dire « boutâ en tembre » ? Qu'einhà coutinaïà à carculâd que cuzi ? N'en sà loan que Parizien !

Le jou de là feirà né ve là postà, bouté le na pe le fenstrou....

- Cou ei vous là drolà de la letra ? Dijaz, le cuzi de Parî me demandà é nà responsà é me dî de boutâ en tembre...ca cou ei co ?
- É be pardî, cou ei pa bei se (ze) de païâ le por(t) !
- A là chareinhà (le coutî)...pa païâ le por(c) ! É be pau peitâ là responsà é nà peissà, é le por(c) mai ! Me doutavà de caucare, diau vi là boursà en pé d'érisso. E jou d'aneù le monde valon pau, le melhu va re !



Payer pour répondre

Il y avait une fois un gros paysan dont le cousin germain était marchand de vin à Paris. Une arrière saison, il vint.



Il écrivit et trois semaines après, la lettre arriva. Il proposait quinze pistoles pour le porc qui était à vendre. Il n'y aurait qu'à le tuer et l'expédier par le roulage. Mais avant il attendait une réponse, et ne pas oublier de mettre un timbre.

C'était aux premiers temps du timbre poste. Le paysan se demanda :

- Qu'est ce que ça veut dire « mettre un timbre ». Quelle coquinerie a calculé ce cousin ? Il en sait long ce Parisien !

Le jour de la foire il alla à la poste, mit le nez au guichet...



- C'est vous la dame des lettres ?

Dites, le cousin de Paris me demande une réponse et me dit de mettre un timbre...qu'est ce que c'est ?

- Eh bien pardi, ce n'est pas à lui de payer le port !

- Ah la canaille...Pas payer le porc ! Eh bien il peut attendre la réponse un moment, et le porc aussi ! Je me

doutais de quelque chose, il doit avoir le porte monnaie en peau de hérisson.

De nos jours le monde vaut peu, le meilleur ne vaut rien.

CARNET DE L'ANNÉE 2018



Naissance :

- ~ Anaïs, Clara PHELUT née le 19 décembre 2018 à Beaumont, fille d'Hélène et William PHELUT

En 2018, treize naissances ont été enregistrées sur la commune.

Décès :

- Jacques, Alphonse GUITTARD, décédé le 9 mars 2018 à Picherande à l'âge de 82 ans.
- Anne-Marie, Rose GOUACHE, décédée le 22 mars 2018 à Besançon, à l'âge de 67 ans.
- Marie-Christine SERRE épouse BERNARD, décédée le 11 avril 2018 à Cébazat à l'âge de 59 ans.
- Emile, Elie BABUT, décédé le 12 avril 2018 à Bort-Les-Orgues, à l'âge de 87 ans.
- Marie, Raymonde MAZEYRAT épouse GUITTARD, décédée le 18 mai 2018 à Aurillac, à l'âge de 84 ans.
- Didier SALDO, décédé le 2 juin 2018 à Issoire, à l'âge de 94 ans.
- Maurice, René CHARBONNEL, décédé le 8 juin 2018 à Saint-Amant-Tallende, à l'âge de 97 ans.
- Guy, Marcel AMBLARD, décédé le 20 juin 2018 à Marcenat, à l'âge de 64 ans.
- Denise, Irène CHAUMEIL épouse CHAVET, décédée le 21 août 2018 à Riom-Es-Montagnes, à l'âge de 76 ans.
- Yannick, Henri BATIFOY, décédé le 25 août 2018 à Clermont-Ferrand, à l'âge de 45 ans.
- Norbert, Roger CARBOLET, décédé le 26 août 2018 à Clermont-Ferrand Section de Montferrand à l'âge de 86 ans.
- Marie-Louise MOURET veuve GAUTHIER, décédée le 25 octobre 2018 à Issoire à l'âge de 103 ans.
- Marie, Jeanine, Huguette MOINS veuve FALGOUX, décédée le 9 décembre 2018 à Besse à l'âge de 85 ans.



En 2018, vingt-cinq décès ont été enregistrés sur la commune



Mariage :

- Laure CHOUGNY et Patrice, Sébastien GOIGOUX, mariés le 21 avril 2018.

En 2018, quatre mariages ont été enregistrés sur la commune.

Direction de publication : Frédéric ECHAVIDRE
Ont également contribué à l'élaboration de ce numéro :
Christine DE BENEDICT, ainsi que Nathalie AMBLARD et
Christelle MARTIN. Merci à Sylvie CHABAUD pour les
photos.

